Société des amis de Clairac
HISTOIRE & PATRIMOINE

Bonne année 2025 !
François de Labat, chevalier de Vivens, nous a demandé de vous adresser ses vœux :

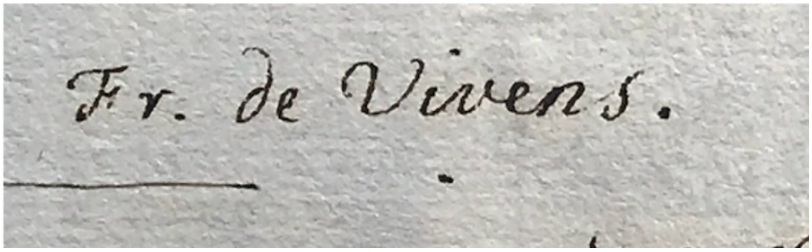
Oui, c'est lui qui vient aujourd'hui s'adresser à vous, en notre nom :

« Nos pères étaient des gens sages d'avoir établi, entr'autres louables coutumes, celle de s'écrire le premier de l'an. (...) Je vous souhaite donc une bonne année, mais, Madame, qu'est-ce qui n'est pas compris dans ce souhait ! Faudra-t-il en faire l'énumération ? Santé parfaite, pour vous, pour Monsieur votre digne époux, vos jeunes messieurs, et tous ceux que vous aimez : plaisirs, agréments, repos d'esprit, et enfin une bonne année, une charmante récolte des biens les plus désirés de ce monde, voilà ce que je vous souhaite autant & j'ose dire plus qu'à moi-même. »

(26 décembre 1734, à la marquise de Jaucourt)

Bien que cette "formalité sociale" lui soit une préoccupation, année après année, il savait chaque fois trouver une formule aussi sensible qu'originale pour rappeler la profonde amitié qui le liait à sa correspondante. Ainsi, quelques années plus tard, en janvier 1752 c'est une citation de Racine (*Bérénice*) qui porte ses vœux...

« Tous les jours je la vois & crois toujours la voir pour la première fois, tous les ans, Madame, j'ai l'honneur de vous souhaiter une bonne année, & je m'aperçois que mes sentiments ne s'usent point, c'est toujours comme la première fois. »



Remise officielle des archives du chevalier

Le 21 novembre dernier, au cours d'une cérémonie réservée aux souscripteurs du fonds Vivens, les Amis de Clairac ont officiellement remis aux Archives départementales d'Agen les lots acquis en avril lors d'une vente publique.
Ce moment très émouvant s'est déroulé à Vivens, là même où François de Labat avait rédigé ces milliers de pages manuscrites. Et... l'ombre de ce grand météorologue n'était pas très loin de nous car les éléments se sont déchaînés de manière terrible ! Sa manière à lui de nous dire son émotion...



À prévoir en 2025

Sans aucun doute, notre chevalier et sa marquise seront encore des nôtres en 2025, d'autant que le musée des Beaux-Arts d'Agen prépare une grande exposition, en fin d'année, sur les Lumières en Agenais...

De notre côté, nous allons mettre en place **une nouvelle série de plaques mémorielles**, qui viendront compléter celles qui depuis 2023 ont conquis Clairacais et touristes. Grâce au soutien de la famille Dutilh et avec la complicité de la mairie, nous en produisons six : les pigeonniers, la chapellerie, les maisons à pans de bois, l'église Saint-Pierre-ès-Liens, les prunes, la minoterie...

Prochain colloque, encore un peu de patience...

En 2023, s'était tenu notre 3e colloque : "Clairac au XVIIIe siècle", et nous vous avions annoncé le 4e : "Clairac au XIXe siècle". Afin de l'organiser au mieux il se tiendra en 2026. L'année écoulée a mobilisé nos forces autour de l'acquisition des archives Vivens ; difficile d'être partout malgré votre enthousiasme ! Nous vous préviendrons dès que la nouvelle date en sera fixée.

L'heure de renouveler votre adhésion...

Vous le savez, nous avons besoin de vous pour réaliser nos actions au fil de l'année. Aussi, nous sollicitons à nouveau votre soutien, sans douter que vous le renouvellerez volontiers...

Faut-il le rappeler : à partir d'une cotisation de 30 €, un reçu fiscal vous sera adressé vous permettant de bénéficier, si vous êtes imposable, d'un crédit d'impôts égal à 66% de votre cotisation (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Ainsi, une cotisation de 30 € donne droit à un crédit d'impôt de 20 €.

Le plus rapide, si vous avez un ordinateur ou une tablette, est HelloAsso.



s

Quelques activités à venir

• Vendredi 31 janvier (14h30), salle Tivoli : le club Rencontres organise une conférence ***"Le chevalier et la marquise : la correspondance du chevalier de Vivens"***, par Clair Morizet.

• Si vos pas vous mènent au Mas-d'Agenais, sachez qu'après les récents travaux de restauration, un nouveau tableau a été remis en valeur : ***Ecce homo***, par Y. Legendre (1838) ; cette grande toile de près de deux mètres, inscrite aux monuments historiques a été restaurée par les restaurateurs du Rembrandt... (tous les jours de 10 à 17h).

• Et si le coeur vous en dit, soutenir la Fondation du patrimoine reste une action profitable ! À un jet de pierre de Prayssas, **l'église Sainte-Raffine** (qui entrerait toute entière dans une chapelle de Notre-Dame...) attend votre soutien : 75% de votre don est déductible !

Si un jour l'église de Clairac peut bénéficier de votre soutien, nous ne manquerons pas de vous en informer !





Cachets en cire de François de Labat de Vivens et de Suzanne de Jaucourt

Société des amis de Clairac

J'adhère à la Société des amis de Clairac !



Siège : Mairie de Clairac – Hôtel de ville – 47320 Clairac
Téléphone : 06 82 33 61 90
Email : contact@amisdeclairac.com
Site web : https://amisdeclairac.com

Bulletin d'adhésion 2025

À renvoyer par poste accompagné de votre chèque, ou en complément de votre virement bancaire à notre trésorier :
Michel Lajoie, 7 place Serres, 47320 CLAIRAC.

Nom : Prénom :

Email : @

2e Email (pour les couples) : @

Adresse postale :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Adhère à la Société des amis de Clairac en tant que :

☐ Membre actif (10 €) ☐ Couple (15 €)

☐ Membre donateur (30 €) ☐ Membre bienfaiteur (à partir de 50 €)

☐ Paiement par chèque à l'ordre de la Société des amis de Clairac.
☐ Virement au compte de la Société des amis de Clairac,
IBAN : FR76 1330 6003 9123 0827 5260 969

À le Signature :